Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung
Band: 15 (2000)
Heft: 3

Artikel: Début des travaux de restauration du parc Mon-Repos à Lausanne
Autor: Borgeaud, Jean-Jacques
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727156

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

materielle Gestalt mit entsprechenden Schicksalsspuren, berücksichtigen.

Die in den 90er Jahren deutlich zunehmende Tendenz, historische Gärten im Sinne eines (partiellen) sichtlich zeitgenössischen Neuentwurfs weiterzuentwickeln, das Denkmal also auch zu «verschönern» oder zu «verbessern», hat mit der Denkmalpflege nichts mehr zu tun. Sie kann jedoch unter bestimmten Bedingungen und bei gebotener Sensibilität eine gewisse Alternative zur Rekonstruktion sein, um die gesamte noch vorhandene, historisch wertvolle Restsubstanz zu schützen und den Wert der gesamten Grünfläche zu sichern. Die Voraussetzungen und Grundsätze für Neuanlagen in historischen Gärten, die, wie beim Terrassengarten von Kloster Kamp oder im Schlosspark von Rastatt, immer wieder zu Zerstörungen von Denkmalsubstanz geführt hat, sind allerdings noch nicht hinreichend formuliert und diskutiert worden.

Auch zu Beginn des 21. Jahrhunderts bleiben Defizite. Die gartendenkmalpflegerischen Positionen werden zwar durch erfolgte Massnahmen in historischen Gärten und Parks in Publikationen vorgestellt und auf Fachtagungen neben anderen Themen und Problemen diskutiert, doch fehlt eine breit angelegte interdisziplinäre und öffentliche Diskussion. Historische Gärten werden immer noch zu wenig als Kunstwerke anerkannt und entsprechend behandelt.

Dr. Michael Rohde
Universität Hannover
Institut für Grünplanung und Gartenarchitektur
Herrenhäuser Str. 2a
D-30419 Hannover

Début des travaux de restauration du parc Mon-Repos à Lausanne

Origine

Vers le milieu du 18e siècle, sur le coteau campagnard et viticole aux portes de la ville, Abraham Secrétan fit construire une première maison de plaisance. En 1756, Philippe de Gentils, marquis de Langallerie, transforme la demeure et aménage un jardin classique comprenant terrasse plantée d'une allée de marronniers, kiosque, bosquet, plate-bande, parterre en symétrie avec un carré de verger. Des coulisses d'amenée d'eau sont créées, alimentant un bassin avec jet d'eau. Changements de propriétaires, nouvelles transformations. En 1817, Vincent Perdonnet (1768-1850), fortuné agent de change né à Vevey, acquiert la campagne. Avec attention et magnificence, Vincent Perdonnet en fait une retraite remarquable, lieu de progrès et d'expérimentation, lieu représentatif d'une vision du monde. Le domaine est agrandi par l'achat des parcelles voisines, un chemin public repoussé afin de constituer un vaste fond de près de 9 hectares. Architectes, artistes viennent de l'étranger, auxquels se joignent les bons maîtres locaux. L'architecte parisien Louis Damesne trace un premier plan d'aménagement, mais c'est le jardinier-paysagiste parisien Monsailler père qui, de 1819 à 1826 transforma l'ancien jardin et le domaine agricole et viticole en un remarquable jardin de style pittoresque. Du jardin régulier en terrasses et parterre, seule l'allée des marronniers et une partie des vergers sont conservés. Dépendances et «fabriques» sont construites entre 1818 et 1825: loge du portier, ferme, tour néogothique, rocher et souterrain, orangerie et serres. Un complexe système de répartition des eaux est construit, dont une coulisse d'amenée d'eau longue de plus de trois kilomètres.

Début 20e, la ville s'étend vers l'est. Le pont Bessières est construit; de nouvelles avenues sont tracées, dont l'une, devenue l'Avenue du tribunal Fédéral, scinde le

Resümee

Vor den Toren der Stadt Lausanne liess Abraham Secrétan Mitte des 18 Jh. ein erstes Lustschlösschen erbauen. 1756 wurde das Anwesen durch Philippe de Gentils umgewandelt und mit einem Garten in klassischem, barockem Stil mit Elementen wie Kastanienallee, Boskett und symmetrischem Parterre erweitert. Mit einem neuen Besitzer, Vincent Perdonnet, der die Anlage 1817 erwarb, erfolgte eine weitere Umgestaltung und Erweiterung des Gartens. Die grössten Veränderungen wurden 1819 bis 1826 vorgenommen, als der Pariser Gartenarchitekt Monsailler

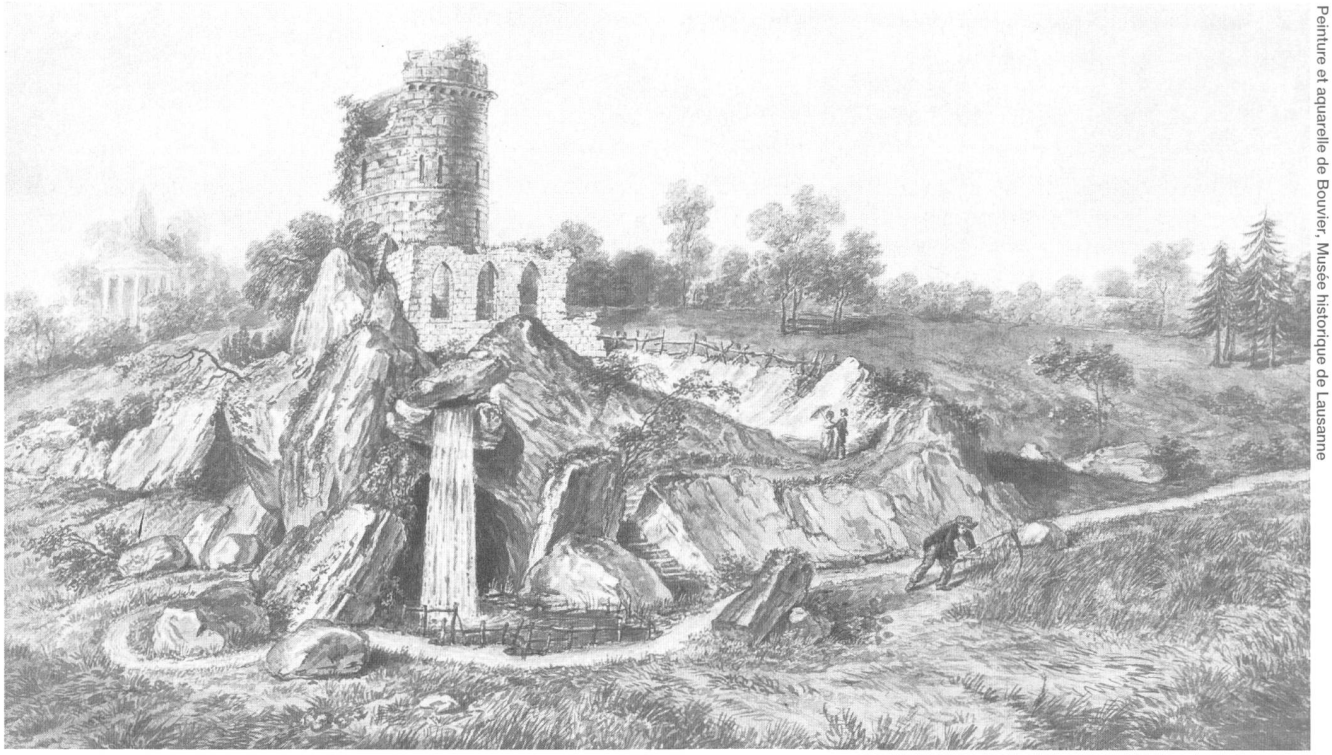

Peinture et aquarelle de Bouvier, Musée historique de Lausanne

«Projet de Tourelle de Mon-Repos» ou «Plan de Mr Bouvier»: Le rocher et la tour néo-gothique

Père den alten Garten in einen bemerkenswerten Park im pittoresken Stil umwandelte. Vom symmetrischen Garten mit Terrassen und Parterre blieben nur die Kastanienallee und ein Teil des Obstgartens erhalten. Neue Gebäude und «Folies» kamen hinzu: Bauernhaus, Neugotischer Turm, Felsen, Grotte, Orangerie und Gewächshäuser.

Zu Beginn des 20. Jh. dehnt sich die Stadt gegen Westen aus. Strassen werden gebaut, und der Park von «Mon-Repos» durch die neue «Avenue du tribunal Fédéral» in zwei Teile geschnitten. Gustave Perdonnet, Erbe von Vincent, belegt den 1909 der Stadt Lausanne zum Kauf versprochenen Garten mit einem Servitut zu Gunsten der Öffentlichkeit. Wenn also das neoklassizistische Gebäude des neuen Bundesgerichts und die dazu-

parc en deux parties. Gustave Perdonnet, héritier de Vincent, dans la promesse de vente faite à la Ville de Lausanne en 1909, «É grève cette partie (autour de la villa, nda), É d'une servitude en faveur du public É ayant pour but l'ouverture au public et le maintien É à titre de parc accessible à chacun»[1]. Et si paradoxalement l'édifice néoclassique du palais du Tribunal fédéral et l'avenue rompirent l'harmonie du parc, c'est «parce que le terrain de Mon-Repos se prêt(ant) admirablement au projet d'ensemble du palais projeté» que le parc fut acheté par la ville de Lausanne, évitant ainsi que la propriété ne «soit morcelée et livrée à la spéculation»[2]. D'ailleurs la cession par la Ville de la partie amont à la Confédération stipule l'engagement «de créer et de conserver autour du futur palais un parc public»[3]. Désormais en centre ville, le domaine Perdonnet devient un parc public urbain.

La restauration du parc

Dès 1990, l'insertion paysagère du projet d'extension du palais du Tribunal Fédéral porte l'attention sur l'ensemble du parc Mon-Repos. Simultanément, la sénescence du patrimoine végétal s'impose. La Direction des Travaux de la Ville de Lausanne et son Service des Parcs et Promenades, attentifs à la conservation et mise en valeur du patrimoine culturel de la Ville, commandent une étude de restauration et de rajeunissement à long terme du patrimoine végétal. Le 4 mai 1999, sur la base du diagnostic et du projet de mesures de restauration, de rajeunissement de la végétation et d'amélioration du parc public, le Conseil communal vote le crédit de restauration du parc. Les travaux s'échelonneront sur quatre ans. Ils sont suivis par M. Klaus Holzhausen, Service des Parcs et Promenades, et conduits par le Bureau de Paysage Jean-Jacques Borgeaud, accompagnés de François Christe, archéologue au Bureau d'archéologie monumentale et urbaine BAMU, et Jean-Daniel Berchten, ingénieur et géologue ABAGEOL.

Une procédure de classement du parc Mon-Repos, par extension des objets déjà classés à l'ensemble du parc, est en cours.

Premier travaux en cours: le rocher, le souterrain dit du palmier

Les travaux de restauration de l'ouvrage en rocaille ont débuté en octobre dernier pour s'achever à la fin du printemps.

Données historiques:

En 1820, on travaillait au rocher.
Dans l'«Indication sommaire de constructions, ouvrages divers et arrangements à faire pour le domaine de Mon-

Repos» de 1819, Vincent Perdonnet écrit: «Construire le grand réservoir général, des eaux venant du dehors, en distinguant celles qui appartiennent anciennement au domaine, de celles acquises de Ladermann. Ce réservoir devra présenter une fabrique agreste et sauvage en forme de grotte, dont l'ouverture, tournée du côté su Sud-Est, soit disposée de façon à ce que de près comme de loin on ait le spectacle de toutes les eaux réunies tombant en cascade. É. Le plan fait par M. Perregaux (Henri P., architecte lausannois, projet de grand réservoir vers 1819, nda) sera bon lorsqu'il aura fait disparaître tout ce qu'il offre de régulier à l'oeil, et qu'à des murs et pilastres, des cintres bien dessinés, on aura substitué des rochers saillants et de formes bizarres, une entrée grande mais telle que pourrait la produire le hasard si elle avait été crée par un éboulement de grosses pierres. Il convient de demander à M. Monsailler son plan, ses idées; de bien réfléchir à montrer la masse des eaux réunies, et à faire un effet pittoresque de haut style.» Ces indications correspondent à la source historique iconographique principale concernant le rocher supportant la fausse tour ruinée qui est la vue à l'aquarelle, appelée «plan de Mr Bouvier», sans doute due au peintre genevois Pierre-Louis Bouvier. Cet ouvrage pittoresque à la fonction de «château d'eau» était accessible par un sentier à flanc de coteau traversant, après la grotte du rocher, un souterrain dit «du palmier».

Etat avant la restauration

Le rocher est recouvert de végétations diverses. La cascade n'est plus alimentée par l'ancienne coulisse désaffectée mais par le réseau de la Ville; le débit est de quelques litres minutes. Le pied du rocher est dénaturé: place en revêtement bitumineux, bassin en béton couronné d'une margelle en pierres, réseau de chemins de découverte remplacé par un accès faisant face au rocher, accès à la grotte obturés, souterrain obturé et, surtout, oublié.

Premiers résultats des fouilles:

1. La démolition des maçonneries obturant les accès à la grotte et au souterrain, le déblaiement du sentier reliant la grotte au souterrain révèlent un ensemble remarquable à flanc de coteau long de plus de quatre vingts mètres.
2. Cet ensemble met à profit un accident

gehörige Strasse einerseits die Harmonie des Parkes aufbricht, so verhindert andererseits der Kauf durch die Stadt eine weitere Zerstückelung des Gartens und schafft mitten in Lausanne einen grosszügigen öffentlichen Park.

1990 lenkt die geplante Erweiterung des Bundesgerichts die Aufmerksamkeit auf die Parkanlage. Gleichzeitig wird auch die Überalterung des Pflanzenbestandes zur prüfenswerten Frage. Der «Service des Parcs et Promenades» und die «Direction des Travaux de la Ville de Lausanne» geben eine Studie zur Restaurierung und längerfristigen Verjüngung des Parks in Auftrag. Im Mai 1999 werden ein Kredit gesprochen und der Auftrag zu den Arbeiten, die sich

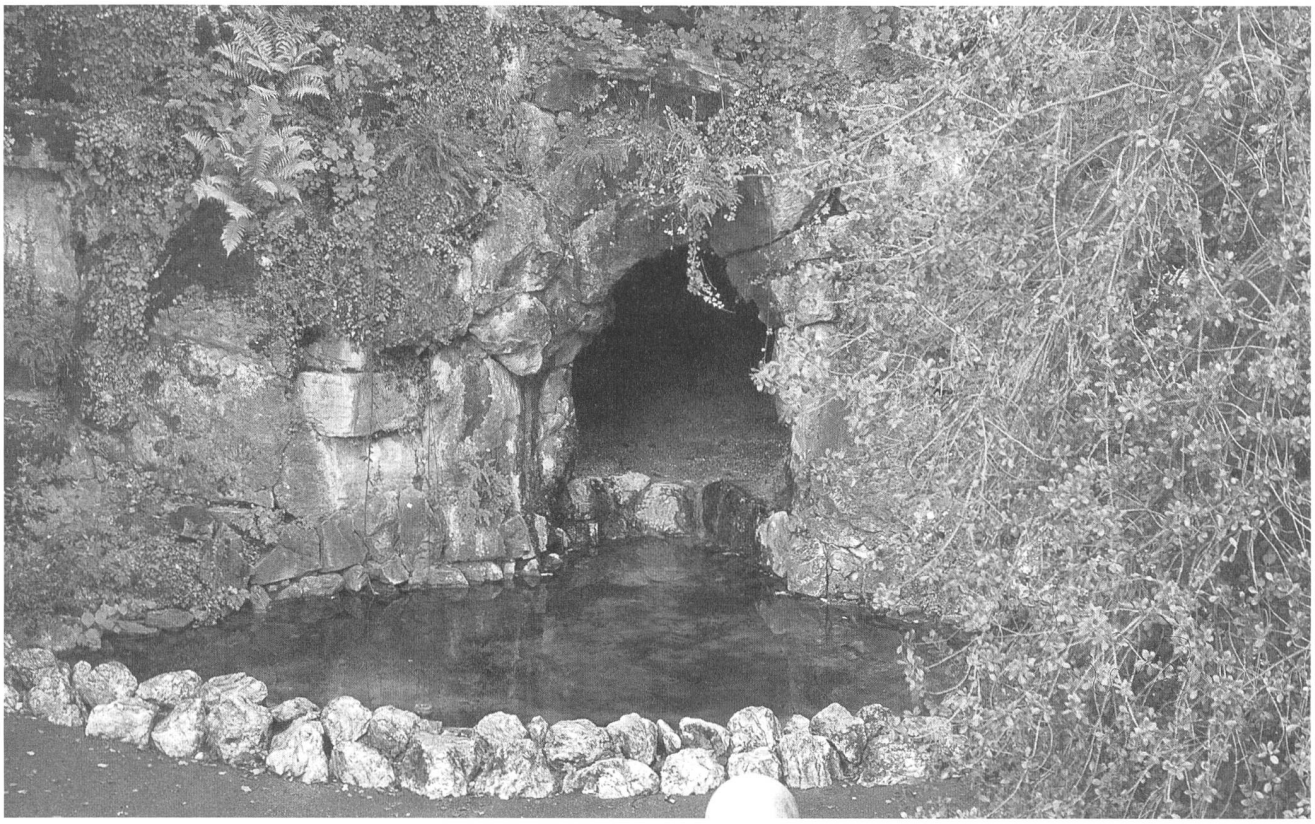

Foto: J.-J. Borgeaud

Le rocher avant le début des travaux de restauration, état été 1999

über vier Jahre erstrecken werden, an das Büro für Landschaftspflege von Jean-Jacques Borgeaud und den Archäologen François Christe erteilt. Begleitet wird das Projekt von M. Klaus Holzhausen vom «Service des Parcs et Promenades». Mit den Arbeiten an der Felsengrotte, die in diesem Frühjahr beendet werden sollen, wurde im Oktober 1999 begonnen.

naturel du terrain sous forme d'une forte rupture de pente avec falaise et affleurement de molasse. Grotte et souterrain sont entaillés dans la molasse, profitant de fractures subverticales; voûtes et parois sont complétés par un appareillage en tuf. Le rocher est réalisé par un savant appareillage de rochers appuyé contre la molasse en place.
3. Au niveau du fond du bassin supérieur, la présence d'une cunette en molasse, alors qu'il semble que les matériaux utilisés sous Perdonnet soient uniquement de la brique, du tuf et du grés, permet de supposer que Perdonnet a installé le «grand réservoir» à l'emplacement d'amenées d'eau déjà existantes, réseau d'ailleurs visibles sur d'ancien plans[4].
4. Un fond en marne ainsi que des restes d'apareillage en blocs de tuf avec déversoir trouvés sous le bassin en béton construit dans les années 30 montre qu'un bassin fut bien édifié dans la ravine supérieure, ouvrage visible sur «Plan de l'intérieur du domaine de Grand Mon-Repos, É, dressé en 1843 et 1844, par Boucherle», mais inexistant sur la vue du «plan de Mr Bouvier». Ce bassin révèle que la mise en scène de l'eau sur le rocher était plus complexe que celle du simple effet de résurgence tel que le dessine Bouvier.
5. Une plaque commémorative dans le souterrain, ainsi bien nommé «du palmier», fait bien état de la découverte en 1820 lors de sa creuse d'un fossile de palmier, fossile déposé par Vincent Perdonnet au Musée cantonal de géologie de Lausanne.

Travaux de restauration engagés

Reconstruction du bassin supérieur en tuff et argile; reconstruction du bassin au pied du rocher en argile sous forme d'une bassière; alimentation en eau de la cascade par une pompe en circuit fermé; reconstruction des sentiers en gravier.

Conclusion

Sur le plan de la démarche, les fouilles entreprises ont permis une relecture plus profitable des riches sources historiques, quelquefois contradictoires, de vérifier et de redéfinir, couche après couche, les hypothèses de restauration.

Le parc Mon-Repos est déjà connu comme un témoin important de l'art des jardins du début du 19e siècle. Les premiers travaux de restauration entrepris promettent la redécouverte et la remise en valeur d'un ensemble remarquable.

Jean-Jacques Borgeaud
architecte-paysagiste FSAP DPLG
9, Rue Pichard
1003 Lausanne

Notes:

[1] Promesse de vente du 9 juillet 1909 entre Municipalité de Lausanne et Gustave Perdonnet citée à la séance de la municipalité de Lausanne du mardi 7 décembre 1909
[2] Rapport de la séance du Conseil communal du mardi 7 décembre 1909
[3] Séance de la Municipalité de Lausanne du mardi 26 avril 1910
[4] «Fontaines et coulisses de Montribeau et des Toises an août 1780», «Plan du Domaine de Mon Repos, ('En Montribaud')», Archives Ville de Lausanne

Bibliographie:

Bissegger, Paul; Lausanne Mon-Repos. Guides de Monuments Suisses, Société d'Histoire de l'Art en Suisse, Berne 1981. ISBN 3-85782-287-2

Bissegger, Paul; Jardin anglais et collection botanique, L'aménagement du parc Mon-Repos à Lausanne, de 1818 à 1832, d'après les directives de Vincent Perdonnet. Dans: Revue historique vaudoise. Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, Lausanne 1994

Grandjean, Marcel; Mon-Repos, Avenue Mon-Repos, no 1. Dans: Les Monuments d'art et d'histoire du Canton de Vaud, Lausanne, Village, hameaux et maisons de l'ancienne campagne lausannoise, tome IV. Société d'Histoire de l'Art en Suisse, Berne 1981

Borgeaud, Jean-Jacques, Bonnemaison, Emmanuelle; Etude de restauration du parc Mon-Repos, Etude historique, Rapport d'analyse et perspectives de restauration, Planches graphiques. Pour la Ville de Lausanne, direction des Travaux, Service des parcs et Promenades. Lausanne 1997